

Sierre labellisée Villeverte

ENVIRONNEMENT La commune est la première du canton à recevoir cette certification. Elle l'a obtenue en respectant un catalogue d'évaluation incluant 40 mesures pour l'entretien de ses espaces verts.

PAR FLORENT.BAGNOUD@LENOUVELLISTE.CH

C'est une première en Valais. Lundi, la ville de Sierre a reçu le label «Villeverte Suisse», qui récompense les communes qui s'engagent en faveur d'un aménagement et d'un entretien durable de leurs espaces verts. Porté par l'Union suisse des services des parcs et promenades (USSP) et soutenu par l'Office fédéral de l'environnement, ce certificat s'obtient sur la base d'un catalogue d'évaluation comprenant 40 mesures. S'y ajoute un audit réalisé par des experts indépendants. A l'issue de ce processus démarré au printemps 2022, la Cité du Soleil a obtenu le label de niveau «bronze». «C'est très bien pour une première certification, sachant que les exigences sont élevées. Outre les mesures sur le terrain, de nombreux critères

prenant en compte la formation du personnel, la collaboration entre les différents services d'une ville ou encore les achats de matériel sont évalués», éclaire Antonio Diblasi, directeur de Villeverte Suisse. Sierre est la treizième commune labellisée du pays. Dix autres sont en cours de certification, mais aucune en Valais. «N'importe quelle commune peut se porter candidate. Nous espérons que l'exemple sierrois en motive d'autres dans le canton», glisse Antonio Diblasi. En attendant, découvrez les principales mesures qui ont permis à la Cité du Soleil de décrocher ce label. Le label Villeverte Suisse est valable six ans. Dès 2027, Sierre pourra entreprendre un processus de re-certification afin, pourquoi pas, de viser l'argent voire l'or en 2029.



Natacha Guillaumont, membre du comité directeur de l'USSP, a remis le certificat à Stéphane Delaloye, ingénieur de la ville de Sierre. Etaient présents à cette occasion Antonio Diblasi (directeur Villeverte, à droite), Pierre Berthod (président de Sierre, derrière), Pierre Kenzelmann (conseiller municipal, devant) et Laurence Salamin (architecte de la ville, à gauche). FLORENCE ZUFFEREY

1 UN USAGE RESTREINT DES HERBICIDES

En matière de lutte contre les mauvaises herbes, la ville joue la carte de la durabilité depuis plusieurs années. L'audit lui a d'ailleurs attribué la mention «or» pour cette mesure. «Que ce soit sur nos massifs de fleurs, sur les bords de route ou sur nos ronds-points, nous avons réduit depuis six ans l'usage d'herbicides au strict minimum. En fonction des espèces de végétaux, le désherbage est fait de manière manuelle ou mécanique», explique Stéphane Delaloye, chef du service Travaux publics et environnement de la ville. Les collaborateurs des parcs et jardins se mettent régulièrement à la page et expérimentent de nouveaux outils. «Nous envisageons de tester une technologie qui permet de détruire les mauvaises herbes via l'envoi de décharges électriques dans leurs racines. Cela permet de se passer de produits chimiques.» Dans le même ordre d'idée, la ville utilise des auxiliaires de cultures (ndlr: de petits insectes) pour combattre contre les ravageurs et éviter les pesticides.



2 UNE LUTTE ORGANISÉE CONTRE LES PLANTES ENVAHISSANTES

Berce du Caucase, bunias d'Orient (photo), renouée du Japon, ailante: les plantes néophytes envahissantes colonisent toujours plus de recoins dans le canton. En plus de supplanter les autres espèces et de mettre en péril la biodiversité, elles peuvent être toxiques et représenter un risque pour la santé. Une lutte active contre ces espèces s'avère donc nécessaire. «Un travail de sensibilisation est mené auprès des collaborateurs de la voirie et du service des parcs et jardins, en collaboration avec le Parc naturel Pfyn-Finges. L'idée est de les aider à identifier ces espèces, et de mettre en œuvre les moyens de lutte les plus adéquats: fauche, arrachage manuel, voire usage ciblé d'herbicides lorsque c'est nécessaire», explique Stéphane Delaloye.



3 DE LA BIODIVERSITÉ EN VILLE

Pour obtenir son label, Sierre a notamment mis en avant les projets réalisés en faveur d'une meilleure biodiversité en ville. Stéphane Delaloye évoque la récente renaturation de l'est de la colline du Petit-Bois (photo), celle des berges de la Monderèche entre Villa et Muraz, et celle du jardin de la Bourgeoisie. «Dans le même ordre d'idées, la réalisation d'une prairie sèche sur le giratoire de Rossfeld, il y a trois ans, a permis de donner un coup de boost à la biodiversité dans ce secteur, tout en y diminuant les travaux d'entretien.



En revanche, ce type de prairies nécessite des techniques de fauche et d'évacuation particulières, que nos collaborateurs ont dû appréhender.» En dehors de la zone urbaine, il mentionne la renaturation de l'ancienne gravière de Pramont, à Granges, qui a elle aussi pesé dans l'obtention du label.

4 UN CATALOGUE DE FORMATIONS CONTINUES

Les collaborateurs de la voirie et des parcs et jardins sont formés à la détection et à l'élimination des plantes néophytes envahissantes. Mais pas uniquement, puisque c'est en fait tout un catalogue de formation qui leur est proposé chaque année, notamment sur l'usage de tronçonneuses, sur la sécurité en bordure de routes ou encore sur les techniques de taille des arbres. «L'idée est de leur permettre d'évoluer dans ce métier et d'être au courant des dernières tendances», explique Stéphane Delaloye. En parallèle, la ville réévalue son matériel tous les deux ans, afin de voir dans quelle mesure certains outils peuvent être modernisés. «Par exemple, toutes nos balayeuses sont aujourd'hui électriques, ce qui diminue leur impact sur l'environnement.»



5 UN POINT À AMÉLIORER: LA GESTION DE L'ARROSAGE

Pour Pierre Berthod, président de la ville, «l'obtention de ce label permet de valoriser tout le travail qui est fait par nos collaborateurs. Mais c'est aussi un moyen de mettre en lumière ce qui peut être amélioré, pour que nous visions des objectifs encore plus ambitieux.» A cet effet, l'USSP estime que la gestion de l'arrosage doit être optimisée. «Nous avons investi dans l'automatisation de l'arrosage des ronds-points et des massifs de fleurs ces dernières années. Mais il est vrai qu'un système de gestion centralisé nous permettrait de mieux tenir compte des données météorologiques, et donc d'économiser au maximum l'eau», explique Stéphane Delaloye. Il ajoute que la ville doit aussi améliorer sa gestion des déchets de fauche, ainsi que leur ramassage. «En finalité, nous allons aussi nous atteler à trouver le meilleur moyen de valoriser ces déchets.»



«L'Artisanat est notre métier depuis 1975»



Senttix

Lit coffre 160 x 200 cm
matelas Mare haut. 32
cm tissu dès 4'558.-

PUBLICITÉ
www.emile-moret.ch